

Le "samahdi" ou la mort volontaire

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 18

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195521>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Pauvre tour !

Le Conseil communal vient enfin de décider de ton sort : tu vivras désormais comme l'un des plus vénérables témoins du passé de notre vieille cité lausannoise. Debout, depuis le XIII^e siècle, tu es restée fièrement campée à l'extrémité du faubourg Saint-Laurent ; et après la génération présente, qui t'a montré parfois tant d'indifférence et de mépris, tu en verras passer bien d'autres encore !

A trois reprises — en 1875, 1890 et 1896 — le Conseil communal de Lausanne s'est occupé de la tour de l'Halle. Et chaque fois, cette antique construction, qui, pendant près de 20 ans, avait déjà subi l'humiliation d'être utilisée comme abattoir à porcs, fut abreuvée de nouveaux outrages de la part de nombre de gens. C'était une affreuse masure, n'offrant aucun intérêt historique, une horreur, un cylindre de vieille molasse coiffé d'un casque à mèche, un magot encombrant, et que sais-je encore !...

Hélas, il est fâcheux de constater que ceux qui tenaient un pareil langage n'avaient aucune connaissance de la valeur historique de cette vieille construction ; qu'ils n'avaient jamais lu dix lignes de ce qu'en disent nos historiens et nos chroniqueurs ; qu'il n'avaient jamais jeté les yeux sur les plans de l'ancien Lausanne ; qu'ils ignoraient enfin complètement le soin qu'on apporte à la conservation des antiquités, dans toutes les villes qui ont à leur tête une administration intelligente.

Daillleurs, conserver de tels monuments, c'est faire preuve de patriotisme ; les souvenirs intéressants qu'ils nous rappellent et qui ne sont jamais sans quelque précieuse enseignement, ne peuvent que développer et affermir davantage l'amour de la patrie.

La tour n'a rien de remarquable, disait-on, elle est d'une allure massive, uniforme, sans architecture !...

Quels piteux arguments !

Mais il est une foule d'antiquités fort peu gracieuses dans leur forme, qui n'ont rien d'esthétique et qu'on respecte néanmoins religieusement. Tout récemment encore, on a découvert, dans les ruines d'Avenches, une statuette de Silène. Ce demi-dieu accroupi, ventru, au geste aviné est, assure-t-on, franchement laid. Eh bien, malgré cela, on a su apprécier sa valeur historique ; et ce bronze, qui ne pèse que trois kilos, vient d'être acquis par l'Etat pour le prix de mille francs.

Nous nous demandons quel accueil ce pauvre Silène, si peut flatter à l'œil, eût reçu auprès de certains Lausannois.... On n'ose vraiment pas y songer !.... Quelle horreur !....

Il a donc fallu tous les efforts, tout le dévouement, toutes les persistantes recherches, toutes les savantes publications d'hommes dévoués comme MM. Vuillemet, de Molin, Paul Vulliet, van Muyden, Nef et d'autres, pour convaincre une partie d'indifférents, de démo-

lisseurs, et obtenir dans le Conseil communal une majorité favorable à notre vieille et intéressante tour de l'Halle.

Espérons maintenant que dégagée des constructions qui l'enserrent, et restaurée avec intelligence, on lui restituera sa physiologie d'autrefois, avec ses meurtrières et ses échaguettes, que plusieurs n'ont pu se représenter fidèlement jusqu'ici.

En agissant ainsi, nous rendrons un juste hommage aux amis de nos antiquités et à notre histoire.

Dans le cas contraire, que pourrait dire nos prochaines générations ? Hélas, elles pourraient dire avec raison — et avec d'autant plus de franchise que nous ne serions plus là — qu'il y avait, à l'occident de la ville, une grande et belle tour, rare et pieux débris de nos fortifications du XIII^e siècle, et que le Conseil communal de 1896 l'a démolie !

Les vandales ! s'écrierait-on, quels étaient leurs noms ?...

Messieurs, les archives communales se chargeraient de répondre.

L. M.

Curieux détails sur les émigrants.

Du Havre à New-York, il part à peu près 30,000 personnes par an, de New-York au Havre, il n'en arrive que 15,000. Cette différence représente les émigrants qui ne reviennent pas.

Les trois quarts des individus qui peuplent les dortoirs de la troisième classe s'embarquent sans esprit de retour. Ceux-là ne se déplacent ni pour leurs plaisirs ni pour leurs affaires. Ce sont gens las de vivre uniquement pour travailler et qui rêvent de travailler uniquement pour vivre. Un tout petit groupe est celui des économes, qui prennent les troisièmes pour ne pas gaspiller le modeste capital sur lequel sont étayées leurs espérances.

A leur descente du train, au Havre, les émigrants trouvent la soupe servie sous la tente ; ils passent ensuite, en présence du consul des Etats-Unis, une inspection médicale très minutieuse. Puis on les divise en chambrées distinctes, suivant leurs nationalités : beaucoup d'Italiens, d'Allemands et de Suisses, très peu de Français. Dans les différentes classes, énormément d'Israélites de tous pays ; aussi bien aux Messageries, pour la Plata, qu'aux transatlantiques pour New-York. Le Juif s'est toujours volontiers mis en route ; bien avant le christianisme, on le voyait déjà répandu dans le monde civilisé.

L'émigration tend du reste à décroître depuis les entraves qu'y apporte la législation américaine. En un mois, cette législation a fait repousser 800 émigrants sur 2,000. Les Etats-Unis tiennent à faire un choix. Tout voyageur de troisième classe est, *a priori*, considéré comme un émigrant ; à ce titre, pour être admis à débarquer, il doit prouver qu'il possède en argent comptant un minimum de 250 francs, qu'il n'a signé par avance aucun contrat de louage, qu'il est sain de corps et

d'esprit ; — on a refusé des idiots, — enfin, qu'il n'a subi aucune condamnation infamante ; ceci afin que le sol de l'Union ne devienne pas le rendez-vous des malfaiteurs du vieux continent.

Ceux qui ne sont pas jugés dignes d'accueil demeurent consignés, comme une « marchandise laissée pour compte, » jusqu'au départ du prochain paquebot, qui les retourne à l'expéditeur, quelque entrepreneur d'émigration le plus souvent.

Le « samahdi » ou la mort volontaire.

Où allons-nous et quelles sont les surprises que l'avenir nous réserve ? Telle est la question qu'on peut se poser en présence des phénomènes extraordinaires auxquels les découvertes scientifiques de notre époque nous font assister, ainsi que des mystères de la vie humaine, soit au point de vue matériel, soit au point de vue psychologique.

Voilà maintenant qu'on joue, pour ainsi dire, avec la mort ; on meurt pendant un certain temps, et quand on s'est familiarisé quelque peu avec la nuit du tombeau, on revient gentiment à la lumière, au milieu de ses amis et connaissances, jouir de la belle nature, de l'air, du soleil et des agréments de la vie.

Lecteurs, je vous vois sourire en disant : « Quelle histoire le *Conteur* vient-il nous conter là ?... »

Lisez néanmoins, je vous prie, ce que dit le XIX^e Siècle au sujet d'un spectacle très sensationnel, offert actuellement aux londoniens par un habile barnum, qui exhibe, au Royal Aquarium de Londres, la fosse où se trouve enseveli pour huit jours, sous une couche de six pieds de terre, le cercueil renfermant le corps inanimé d'un sujet préalablement plongé dans un sommeil hypnotique.

Comment ce malheureux supportera-t-il la redoutable expérience à laquelle il s'est prêté ? Que retirera-t-on du suaire qui l'enveloppe aujourd'hui et la recette amoncelée par son barnum servira-t-elle à lui payer de tapageuses funérailles ou lui assurera-t-elle au contraire pour l'avenir quelques mois de vie facile et joyeuse ? Autant de questions qui passionnent tout un chacun et sur lesquelles l'humeur aventureuse des Anglais de toute classe et de tout âge a beau jeu pour s'exercer en d'innombrables paris.

C'est que, en dépit des apparences premières, il n'est en effet pas le moins du monde prouvé qu'une telle tentative doive être forcément fatale à qui la tente. Si nous en croyons les récits d'auteurs autorisés, au contraire, assez nombreux seraient les audacieux ayant ainsi réalisé, et pour des temps autrement prolongés que dans l'expérience actuelle, des suspensions de vie complète.

Chez les Yoguis indous, qui sont des religieux d'un ordre brahmanique, vivant en ascètes solitaires dans les bois ou sur les montagnes, un semblable exercice n'est point rare, et il arrive assez fréquemment que l'on rencontre des sujets capables de faire de semblable façon *la pige* avec nos marmottes et autres animaux hibernants. Et, il en est si bien ainsi qu'il existe un traité du *yoga*, c'est-à-dire de l'art employé par les extatiques indous pour s'abstenir de manger et de respirer pendant un temps considérable, traité qui fut publié il y a quelques années

par M. le docteur Nôbin Chander Paul, assistant chirurgical militaire aux Indes.

Cet état spécial d'arrêt de la vie porte chez les yagués le nom de *samadhi* et s'obtient, paraît-il, par un procédé spécial d'auto-hypnotisation.

« Il y a deux variétés de *samadhi*, appelées *samprajna* et *asamprajna*, rapporte d'après le traité de *yoga* M. A. de Rochas dans ses *Etats profonds de l'hypnose* (chez l'éditeur Chamuel). Le colonel Townsend, qui pouvait arrêter le mouvement de son cœur et de ses artères à volonté, et mourir ou expirer à son gré, puis revivre, était un exemple de *samprajna samadhi*. Les yagués de Jesselmere, du Punjab et de Calcutta, qui entraient dans un état pareil à la mort en avalant leur langue, et qui ne pouvaient pas reprendre la vie à volonté, étaient des exemples d'*asamprajna samadhi*; ils ne pouvaient ressusciter qu'avec l'aide d'autres personnes, qui retiraient la langue enfoncée dans le pharynx et la remettaient à sa place normale. »

De nombreux témoins ayant vécu en Orient — et parmi eux on peut citer le physiologiste allemand Preyer, le docteur E. Sierke de Vienne, le naturaliste Hœckel, sir Claudius Wade, ministre résident anglais à Lahore, et le docteur autrichien Honigberger qui, plusieurs années durant, remplit les fonctions de médecin particulier près du rajah de Lahore, nous ont rapporté des récits authentiques de cas de mort apparente prolongée et dans lesquels la vie fut rappelée cependant de façon parfaite.

Ainsi que le constate son rapport, le docteur Honigberger fut témoin du rappel à l'existence, après deux mois, d'un yagui chez lequel toutes les fonctions vitales, la respiration comprise, étaient si bien suspendues, que le patient avait pu être enterré durant près de soixante jours dans un caveau, sous quatre pieds de terre.

Suit le rapport trop long à reproduire ici.

FAVEY ET GROGNUZ A YVERDON

XXIX

Le dîner terminé, l'acheteur regarda sa montre, s'excusa, salua tout le monde et courut à la gare. Ainsi qu'il l'avait annoncé dans la matinée, une affaire pressante l'appelait à Lausanne.

Dix minutes plus tard, quelqu'un frappe à la porte. Grognuz s'empresse d'aller ouvrir et s'écrie : « Bravo ! voilà mossieu le régent !... Quelle chance !... Vous arrivez juste pour boire un verre avec nous... Et que dites-vous de bon, mossieu le régent ? »

Sur un signe de ce dernier, Grognuz sort sur le palier et referme la porte après lui.

— Tout de bon, cette fois, fait l'instituteur, tout de bon... Fâché de vous déranger ; seulement deux mots à M. le notaire au sujet de la prochaine stipulation d'un acte bien cher et bien précieux pour moi.

Et, regardant Grognuz avec un doux et malin sourire, il lui montre sa main gauche ornée d'un anneau de fiançailles.

— Y a pas de doute, exclame Grognuz, ça y est !

— Oui, cher monsieur, je viens d'Yverdon et suis le plus heureux des hommes !... J'ai enfin obtenu la main de cette adorable enfant, de cette femme accomplie après qui mon cœur a tant de fois soupiré !

— Je savais bien que ça se décrocherait. Le père me l'avait bien laissé sentir. Seulement il fallait le temps, quoi !

— Mais que d'angoisses jusque-là ! reprit le régent. Quand vous me vîtes si désillusionné, si triste lors de notre rencontre à Yverdon, vous ne supposâtes point tous les tourments que j'endurais !... Que de nuits sans sommeil !... — Ah ! ça vous empêchait de dormir. Eh bien, moi, à votre place, j'aurais pionicé comme un bienheureux. C'était de beau savoir qu'elle capitulerait... Quand on est jeune et beau garçon comme vous, voyons !... Mais c'est pas le tout, venez voir montrer cette affaire à l'ami Favey et à nos chères moitiés, — qui sont, ma

foi, toutes gentilles depuis quelque temps. Allons, entrez voir.

Et Grognuz, le prenant par le bras, l'introduit en attirant immédiatement l'attention sur l'anneau de fiançailles.

— Voilà mossieu le régent qui est au nec plus extra du bonheur, dit-il.

— Ça ne m'étonne pas, répond Favey, j'étais sûr que ça viendrait. Tant mieux, il aura aussi son gouvernement !

Dans leur impatiente curiosité, les dames se rapprochèrent du pédagogue et, sans en avoir l'air, parvinrent à entrer dans ses confidences les plus intimes. « Toutes nos félicitations, lui disaient-elles, d'un ton mielleux et avec de petits airs imités de la cousine de Lyon ; nous espérons que vous nous présenterez bientôt votre fiancée.

— Verse voir, Favey ; à votre santé, belle-sœur, interrompit Grognuz, et à la bonne santé de mossieu le régent : qu'il vive, qu'il vive et soit heureux, Clé, entends nos vœux !

Et tous de reprendre : « Qu'il vive, qu'il vive, etc. »

Les verres s'entrechoquent de nouveau et Favey s'écrie : « Si nous en chantions là une bonne tous ensemble en tueur. Allons, mossieu le régent ; moi je ferai la basse... Elise, fais voir le supériusse.

Et l'instituteur, l'œil brillant, les traits rayonnants de joie, entonne :

La Suisse est belle,
Oh ! qu'il la faut chérir !
Sachons pour elle
Vivre ou mourir.
Etc.

De chanson en chanson, la gaité retint nos gens à l'hôtel jusqu'au soir. Ils s'acheminèrent enfin vers leur village, tous très animés, très contents.

Au sortir de la ville, les chansons reprirent sur des airs de marche, entre autres *Roulez tambours*. Et tous se donnèrent le bras, formant ainsi une longue chaîne, et obligés de se ranger au bord du chemin chaque fois qu'un char venait à passer. L'instituteur était au milieu, une dame à chaque bras. Leur adressant mille compliments flatteurs, il se plaisait à leur dire qu'il les trouvait rajeunies de vingt ans, ce qu'elles semblaient accepter de la meilleure grâce.

En somme, belle et agréable journée, véritable fête de famille, qui contribua à apporter de plus en plus d'amitié, d'union et de paix dans les deux ménages.

Nos lecteurs se souviennent que Favey et Grognuz s'étaient promis de retourner à Yverdon pour visiter l'Exposition d'une manière complète, en compagnie de leurs épouses. Ils ne se hâtèrent cependant point de faire cette course, car de tous côtés on leur avait affirmé que l'Exposition, dont la fermeture avait été fixée au 30 septembre, serait prolongée jusqu'à fin octobre.

Enfin, le 1^{er} octobre, ils se mirent en route pour Yverdon. Dès leur arrivée dans cette ville, ils se dirigèrent vers l'Exposition, dans l'intention de dîner à la cantine, avant de commencer leur visite.

— Tu as toujours ton bief, beau-frère ?

— Aloo.

— Moi aussi, mais il nous en faut encore deusse pour la Marienne et l'Elise.

Et Grognuz, ne voyant que de rares personnes sur la place, ajouta :

— Ça veut bien aller, il n'y aura pas beaucoup de monde aujourd'hui. Puis il frappe au guichet... rien. Il frappe de nouveau... personne !... « Charrette ! s'écrie-t-il avec mauvaise humeur, ils l'ont cotée !... »

En effet, la clôture de l'Exposition d'Yverdon avait eu lieu la veille.

L. M.

FIN.

Un nouveau chansonnier.

La Section des Diablerets du Club alpin suisse a eu l'excellente idée d'éditer un chansonnier. Nous l'en félicitons. La commission nommée pour travailler à cette publication, composée de MM. Masset, C. Ribet, S. Dégallier et W. Robert, s'est acquittée de sa tâche de la manière la plus heureuse, et dans le choix des morceaux et dans l'ordonnance générale de l'ouvrage. Elle a compris qu'au nombre des 50 chansons de ce recueil, et à côté de morceaux peu connus, on devait nécessairement retrouver ces chansons aimées de tous et qui réveillent toujours si vivement nos sentiments patriotiques.

Et par qui ce pays peut-être chanté avec plus d'enthousiasme que par nos touristes, si souvent en présence des beautés incomparables de notre nature alpestre ?...

Mais ce recueil, empressons-nous de le dire, n'est pas destiné aux clubistes seulement ; il sera sans doute le bienvenu chez tous ceux qui aiment à égayer par nos chansons populaires les grandes réunions de citoyens, comme les réunions plus restreintes de Sociétés ou d'amis.

N'avez-vous pas remarqué, chers lecteurs, combien, dans de telles occasions, dans nos banquets, petits ou grands, il est difficile de trouver un chanteur ?... Désireux de voir l'animation et la gaité se mettre de la partie, c'est en vain que vous demandez à droite et à gauche :

— Voyons, Louis, Jules, François, etc., chantez-nous donc quelque chose, une de ces bonnes chansons dont chacun puisse accompagner le refrain.

On vous répond ordinairement :

— Je n'en connais point par cœur.

— Bah ! chantez toujours, ça reviendra.

Et pour faire preuve de bonne volonté, un des assistants chante deux ou trois lignes, et le reste lui échappant, il se hâte d'arriver au refrain par des tralala, tralala, tralala.

Et le refrain est accompagné vigoureusement, mais c'est tout. Nous avons vu le fait se reproduire maintes fois dans des réunions nombreuses, où pas une personne n'était à même de chanter un couplet entier.

Eh bien, c'est en grande partie pour combler cette lacune que la Section des Diablerets a publié son chansonnier, dont chaque morceau est accompagné de sa musique arrangée pour quatre voix, chansonnier qui contribuera sans doute pour une bonne part au joyeux entrain des prochaines courses et réunions de cette intéressante Société.

Ce petit volume d'un format pratique et dont la reliure est à la fois légère, souple et solide, est des plus portatifs. Il est en vente chez tous les libraires et au Bureau de notre journal, au prix de fr. 1.50. Nous ne saurions trop le recommander. L. M.

Lè menistrès et lè marchands dè bou.

On menistrè avai fauta d'on moulo ; et coumeint cein lo gainavé d'allà li-mèmo à la misa dè coumon et que ne sè tsailleisai pas non plie d'ein atsetà ein défrou dè la perrotse, demandà à n'on pàysan que fasai lo marchand dè bou et lo tserroton, mà que n'allavé pas soveint ào prédzo, dè lài fourni on moulo dè fào, et coumeint ne voliavé pas avai l'ai dè sè demauià, ne firont min dè prix.

Lo pàysan lài promet l'affèrè, et cauquiès dzo après, miné cé bou à la cura. Ma fài, po on bio moulo, c'étaï on bio moulo ; n'iavai rein à derè ; mà coumeint lo pàysan sè peinsavé que lo menistrè avai bon moian et que poivè bin pàyi, lài veinde cé bou à la hiauta gama, profità dè cein que n'aviont rein convegnu, po lo lài fèrè ào mein dix francs dè trào tchai. Lo menistrè, que trovavé qu'on l'écortsivè, vollie marchandà on bocon ; mà lo pàysan bragavé tant cé moulo que ne vollie pas ourè parlà dè rabatrèrè ouqiè.

Adon lo menistrè sè peinsa qu'ein sa qualità dè menistrè devessai sè montrà lo pe résenablio, bastà et sè décidà à pàyi ; mà, po fèrè onna petita aleçon ào gallà, lài fe :

— Eh bin, teni, vouaiquie l'ardzeint ; l'est veré que vo profità tant pou dào menistrè la demeinde que fau bin que vo z'ein profitèyi lè dzo su senanna !...